Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 029-212901821-20251124-DCM_2025_45B-DE

Département du FINISTERE

Commune de PLOUÉGAT-GUERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2025

Le vingt-quatre novembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Renaud de Clermont-Tonnerre, Maire, suivant convocation faite le dix-huit novembre deux mille vingt-cinq.

Membres présents : M. Renaud de CLERMONT-TONNERRE, M. Bertrand REGNAULT, Mme Brigitte LOZAC'H, M. Claude SICHE, Mme Annie LONEUX, Mme Anne, Marie QUÉRÉ, Mme Chantal GEFFROY, Mme Annie PAILLER, Mme Hélène TASSEL, M. Yvan PELLÉ (arrivé à 19h00), M. Mathieu BRETON, M. Hervé LOUSSAUT,

Absents excusés : Mme Sophie BELLEC qui a donné procuration à M. Hervé LOUSSAUT, M. Jean-Claude SALAUN qui a donné procuration à Mme Brigitte LOZAC'H, M. Alexandre MOYOU qui a donné procuration à Mme Annie LONEUX

Secrétaire de séance : M. Hervé LOUSSAUT

Délibération n°2025/45

DECISION MODIFICATIVE N°2 – VIREMENT DE CREDIT

Rapporteur : Yvan Pellé

Il est proposé d'autoriser la décision modificative budgétaire suivante :

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
012 / 6413	Personnel non titulaire 1	7 000.00
	Total	**7 000.00**

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
67 / 673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	7 000.00
	Total	**7 000.00**

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Approuve** la décision modificative n°2 telle que présentée,

POUR : 15 voix – CONTRE : 0 voix – ABSTENTIONS : 0 voix

Pour copie conforme,
Le maire,
Renaud de Clermont-Tonnerre,